

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

| | GR® de Pays | PR® Promenade et Randonnée |
|----------------------------|----------------|----------------------------------|
| Continuité du sentier | | |
| Changement de direction | | |
| Mauvaise direction | | |

CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
 Bureau d'accueil de Clisson **02 40 54 02 95**
 Bureau d'accueil de Vallet **02 40 36 35 87**
www.levignobledenantes-tourisme.com

POINTS D'INTÉRÊT

Chapelle de la Fleurancellerie

Témoin des hostilités qui opposèrent gabelous et contrebandiers, elle fut érigée en remerciement pour la protection d'un contrebandier qui échappa de justesse à la mort. Cette chapelle est un petit édifice, très gracieux, couvert en tuiles et surmonté d'un clocheton ajouré. Un parc, près de la chapelle accueille de nombreux pèlerins le 15 Août de chaque année, dans un cadre calme et reposant.

Le saviez-vous ?

Sous l'ancien régime, La Regrippière étant territoire frontalier entre la Bretagne historique et l'Anjou, les passages de sel y étaient très surveillés par les gabelous du roi.

On sait que les Bretons étaient exempts de la gabelle, mais les Angevins par contre, payaient cet impôt, il s'était donc instauré un petit trafic de contrebande consistant à faire passer du sel sur l'autre rive du ruisseau dénommé Chaiseau.

Cette contrebande donna lieu à des escarmouches parfois sanglantes (comme à la Fleurancellerie), entre les faux sauniers et les douaniers.

CIRCUIT SUR LES PAS DES GABELOUS

*Sur les traces
de la contrebande du sel.*

Création : www.izatis.com Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes - Éd. 2017

LÉGENDE

- Départ
- Aire de pique-nique
- Panorama
- Chapelle Église
- Parc Jardin
- Traversée de départementales, soyez prudents. Zones de chasse.



PAS À PAS



GPS - D Chapelle de la Fleurancellerie
Lat 47,186 / Long -1,1881

CIRCUIT SUR LES PAS DES GABELOUS

1 Du point de départ, longez le site de la Fleurancellerie et débouchez à gauche dans les vignes pour rejoindre la route. Prenez à gauche et poursuivez jusqu'au Moulin Tourneau puis tournez à gauche, puis au bout du chemin à gauche sur la route. Prenez un chemin à droite puis de suite à gauche. Traversez la route et poursuivez jusqu'au Butay.

2 Poursuivez à gauche sur la route sur 500 mètres, tournez à droite pour poursuivre sur le chemin de remembrement, traversez la route, poursuivez le chemin. À la route, bifurquez à droite vers Bel-Air, puis à gauche dans un chemin de vignes.

3 Poursuivez dans les vignes et remontez le chemin jusqu'à la D 756. Traversez-la et longez-la sur votre gauche puis prenez à droite le chemin le long de la haie. Sortez à gauche sur la petite route puis tournez à gauche pour rejoindre les hameaux de la Roussière et des Aujardières. Tournez à gauche sur la route puis prenez à droite dans les vignes. Poursuivez tout droit jusqu'à Bouchefoire.

4 Descendez à droite au bout du village puis rejoignez le chemin de vignes. Au bout, tournez à gauche, puis à gauche sur la D 108. Longez la route jusqu'à la D 756 que vous traverserez. Suivez le chemin le long du champ et rejoignez les vignes. Bifurquez à gauche, rejoignez le hameau des Carrières, bifurquez à droite vers un coteau qui rejoint les vignes, suivez le balisage au sol jusqu'à Beau Site. Traversez la D 308, remontez sur le chemin de vignes et suivez le balisage jusqu'au point de départ.

Routes Chemins Cours d'eau Marais Espaces boisés Vignes



0 500 1000 Mètres

Source cartographique : © OpenStreetMap/Opendata 44/DGFiP/CC Sèvre et Loire